

un'opera dai molteplici significati. A Jacques Annequin è affidato il compito di tirare le somme, con un saggio focalizzato sulla schiavitù intesa come paradigma di marginalità e svantaggio derivanti dalle condizioni sociali e di lavoro, indipendentemente dai contesti. L'autore sottolinea che la schiavitù costituisce un'immagine potente, spesso ripresa dai media. Tuttavia, la definizione di "schiavitù" non è sufficiente oggi a descrivere la galassia di rapporti di dipendenza che gli uomini instaurano tra loro, così come non lo era nell'antichità. Lo si vede nella Grecia classica, con la presenza di forme di dipendenza collettive, individuali, etniche. Una visione delle forme di dipendenza basata sulle analogie non rende inoltre, secondo Annequin, giustizia alla realtà. L'autore conclude che il termine "schiavitù" non è più un paradigma universale, grazie alla maggiore comprensione che si ha dei contesti e delle varie forme in cui essa si manifesta. Al termine della lettura, si rimane colpiti dagli interessanti spunti di riflessione sul tema forniti dai contributi. Tuttavia il titolo può fuorviare il lettore, cui viene presentato un quadro riferito prevalentemente alla concezione e alla storia della schiavitù in Occidente. Unica eccezione: il saggio introduttivo a firma di Antonio Gonzales, che fornisce una panoramica di più ampio respiro. Gonzales evidenzia che la schiavitù non è un fenomeno storicamente concluso, perciò è necessario ampliare l'orizzonte storico e geografico del dibattito, rivedere il concetto stesso di "schiavitù" e riadottare un approccio psicologico e antropologico allo studio del fenomeno e del suo valore culturale presso alcune comunità. Nonostante tali premesse, però, le manifestazioni della schiavitù in Asia e nel mondo islamico sono quasi del tutto assenti nel resto del volume. A livello cronologico, i saggi sono principalmente incentrati sull'antichità e sull'età moderna e hanno prevalentemente due tagli differenti, che forse sarebbe stato utile valorizzare alterando la sequenza con cui vengono presentati. Se infatti parte degli autori analizza il concetto di "schiavitù" così come impiegato da fonti coeve agli eventi descritti, altri rimettono in discussione o danno nuova luce a lavori di altri storici contemporanei, o addirittura di letterati, sul medesimo tema. C'è poi una divisione meno marcata, ma pure presente, tra coloro che assumono un approccio di tipo psicologico, antropologico e culturale e quanti invece prendono le mosse da categorie più care all'economia. Si sente in generale la mancanza di una guida alla lettura del volume, che ne avrebbe reso più agevole la fruizione, e non a caso l'ordine di presentazione dei contributi in questa recensione è differente da quello della pubblicazione. I saggi sono comunque incentrati, nella quasi totalità dei casi, su due concetti principali: la definizione e percezione di "schiavitù" in diversi contesti e la necessità di abbandonare una visione univoca del fenomeno, favorendone un riesame di carattere multidisciplinare e svincolato da categorie preconcepite o superate. Molto utili risultano gli abstract al termine del volume, che consentono al lettore di orientarsi rapidamente tra i diversi contributi. Il lavoro trasmette infine un importante messaggio di carattere politico-culturale: la necessità di contrastare ogni forma di dipendenza che ancora compromette il rispetto dei diritti fondamentali dell'essere umano. La scelta di trattare questo tema e di farlo con un approccio multidisciplinare dà vita a un volume che è testimone della continuità dell'impegno del mondo scientifico per il miglioramento delle condizioni di vita dell'uomo.

Egidio INCELLI.

Catherine GRANDJEAN (ed.), *De la drachme au bitcoin. La monnaie, une invention en perpétuel renouvellement*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2020 (Dialogues d'histoire ancienne. Supplément 20), 22 × 16 cm, 305 p., fig., 29 €, ISSN 2018-1433.

Cet ouvrage est tiré d'une journée d'études organisée par le CeTHiS (Centre tourangeau d'histoire et d'étude des sources) lors des Rendez-vous de l'histoire de Blois en

2017. Il regroupe douze interventions allant de l'Antiquité à l'époque contemporaine et envisage d'éclairer la place de la monnaie dans la vie politique depuis sa création. La monnaie, telle qu'elle est envisagée dans l'ouvrage, est un moyen d'échange parmi d'autres – un parmi les vingt-quatre proposés par J. A. Schoonheydt, *L'arbre de décision sur les moyens d'échange*, in *RN* 157, 2001, p. 33-36. Selon le tableau tiré de cet article et reproduit p. 11, la monnaie est ainsi un moyen d'échange imposé et légal, qui s'inscrit dans un système pondéral, dont la forme est définie, dont la valeur intrinsèque est garantie et qui est marqué. Comme l'indique Catherine Grandjean dans l'introduction, il convient d'étudier la monnaie en tant qu'outil au cœur du débat politique et d'envisager les innovations en matière monétaire. Cette interrogation sur la dualité et la dialectique entre innovation et permanence constitue le fil directeur des différentes contributions. Celles-ci ont été regroupées en trois grandes parties : les débuts de la monnaie antique (quatre articles) ; innovations et résistances (quatre articles allant du Moyen Âge à la période actuelle) ; la petite monnaie (quatre articles sur l'Antiquité et l'époque contemporaine). Les travaux des différents auteurs qui ont participé à l'ouvrage sont, du fait du contexte de conférences « grand public » dans lequel ils ont été prononcés, des articles de synthèse sur les différents aspects qu'ils envisagent et constituent, pour un certain nombre d'entre eux, des bilans historiographiques. Dans « L'apparition de la monnaie frappée : invention ou innovation ? Bilan historiographique et enjeux historiques », Pierre-Olivier Hochard rappelle les différents débats concernant la naissance de la monnaie : où ? quand ? comment et pourquoi est apparue la monnaie ? Tous les chercheurs sont aujourd'hui d'accord sur le fait que la monnaie est née en Asie mineure occidentale, en Lydie, au VI^e siècle a.C. Sur les raisons de la création monétaire, les avis divergent et il faut retenir la conjonction de différents facteurs tant économiques que sociaux, politiques et fiscaux. L'auteur fait remarquer que les chercheurs se sont en revanche peu intéressés à ce que sont la monnaie et le phénomène monétaire en tant que tels ; il faut sans doute les voir comme les éléments d'un tout social, une innovation, un nouveau moyen d'échanger qui va au-delà de considérations économiques ou anthropologiques. Dans « Entre innovation et tradition. Remarques sur le monnayage romain des origines à l'avènement de l'Empire », Arnaud Suspène retrace l'histoire de la monnaie romaine depuis son apparition à la fin du IV^e siècle a.C. jusqu'à Auguste. Il étudie quelques changements spectaculaires à nos yeux – mais vus par les Romains sous le signe de la continuité – de la monnaie romaine : l'apparition de la monnaie, la création du denier, la mise en place d'un monnayage d'or régulier, les nouveautés augustéennes. L'auteur montre que ces profondes innovations se sont toujours appuyées sur des précédents et qu'elles se cachent constamment sous le masque de la restauration. Ce procédé, qui consiste à dissimuler les nouveautés derrière le paravent d'un rétablissement des traditions ancestrales – et qui est caractéristique de la vie politique romaine dans son ensemble et des valeurs fondamentales de la société romaine –, est particulièrement bien adapté au système monétaire, puisque, dans ce domaine, il existe un besoin de confiance, qui ne peut être garanti que par l'impression que rien ne change. Dans « Imiter, innover. L'adoption de la monnaie d'or frappée en Gaule celtique, III^e siècle avant notre ère », Sylvia Nieto-Pelletier présente les monnaies gauloises en or qui copient dans un premier temps les statères de Philippe II de Macédoine. Elle discute tout d'abord de la notion même d'imitation et définit quatre groupes : les copies fidèles de Philippe II ; les copies d'autres modèles identifiables (tel Lysimaque) ; les évolutions typologiques, mais pour lesquelles un prototype est toujours reconnaissable ; les monnaies où une empreinte macédonienne est décelable mais le prototype non identifiable (seul le premier groupe relèverait de la véritable imitation, les autres étant des adaptations correspondant à une appropriation de la monnaie par les Gaulois). L'auteur présente ensuite l'iconographie monétaire, quelques

éléments de chronologie, les raisons variées (et pas seulement liées aux mercenaires gaulois) qui expliquent l'apparition de ces monnaies. Elle termine par quelques interrogations et pistes de réflexion sur les commanditaires, les buts et les quantités produites. Dans un article de sept pages (« Des "impériales grecques" aux "provinciales romaines". Un concept ancien réinventé »), Michel Amandry fait une synthèse sur le projet de publication *RPC (Roman Provincial Coinage)* et définit ce que regroupe ce monnayage dit « provincial romain ». Il comprend des monnayages provinciaux à proprement parler, des monnayages de liges, de *koina* et de cités. La dénomination actuelle a remplacé celle plus ancienne et inappropriée de « monnaies impériales grecques » : ces pièces ont en effet été émises dans tout l'empire romain – même si la partie orientale est prédominante – et ne portent pas toutes des légendes en grec. Ces monnaies sont connues et étudiées depuis le XVII^e siècle et elles sont rangées dans les médailliers des grands musées avec les monnaies grecques, selon l'ordre de la *Géographie* de Strabon. Leur nouvelle dénomination n'entraînera pas pour autant une refonte du classement – d'autant plus que se poserait le problème des monnaies provinciales romaines sans titulature et sans portraits impériaux. Dans le premier article de la deuxième partie de l'ouvrage, « Innovation et modernité du monnayage byzantin (fin V^e-XV^e siècle) », Cécile Morrisson montre que le monnayage byzantin, tout en ayant hérité du système monétaire romain (pluri-métallisme, complexité et nombre élevé de dénominations) a fait preuve par ailleurs de modernité et d'innovations. Celles-ci se retrouvent dans cinq domaines particuliers qui sont expliqués par l'auteur : l'indication de la valeur ou des poids, la datation systématique, la maîtrise de la purification et de l'altération des métaux précieux, la frappe de monnaies en forme de coupe (monnaies scyphates) et les nouvelles formes de contrôle de la production par les autorités. Dans « Quelques spécificités des monnayages médiévaux. Le seigneurage et autres innovations au temps de Philippe le Bel », Marc Bompaire présente l'apparition ou le développement du seigneurage et la mise en place, à l'époque médiévale, d'une politique monétaire ayant des objectifs financiers et sociaux. Dans « Les freins à l'innovation technologique dans la fabrication monétaire (Occident, Extrême-Orient) du XVI^e au XX^e siècle », Yves Coativy montre que des techniques de fabrication traditionnelles (la frappe au marteau en Occident, la fonte en Extrême-Orient) ont connu assez tôt des évolutions techniques pouvant améliorer leur production (apparition de la frappe mécanique en Occident dès le XVI^e siècle, frappe des monnaies en Extrême-Orient au XIX^e siècle). Cependant ces innovations, qui présentaient de grands avantages, ont mis très longtemps à être adoptées définitivement (retour de la frappe au marteau en Occident jusqu'au milieu du XVII^e siècle, frappe vue comme manifestation du colonialisme en Extrême-Orient), en raison de l'inertie, du poids des traditions et de facteurs sociologiques, économiques et politiques. Dans « Du monnayage au crypto-monnayage », Ludovic Desmedt et Odile Lakomski-Laguerre s'intéressent à la période très contemporaine, et en particulier au système du bitcoin. Les auteurs expliquent que les nouveaux systèmes de crypto-monnaies, tout en voulant contourner les circuits traditionnels, font référence aux monnaies pour tout ce qui est de l'imagerie, du vocabulaire et des concepts, et ceci en particulier dans le but de rassurer les utilisateurs. Cette attitude traduit un rapport ambigu des crypto-monnaies au monde des monnaies métalliques. Il semblerait ainsi que la dématérialisation soit plus du mythe : la technique change, mais le fond demeure le même en réalité. Avec « La petite monnaie des Grecs (V^e-III^e siècles avant notre ère) », Catherine Grandjean inaugure la troisième partie de l'ouvrage. Elle montre que l'apparition des monnaies en bronze au V^e siècle a.C. constitue une étape décisive, du fait de leur caractère presque uniquement fiduciaire. Ces monnaies – jugées pendant longtemps de piètre qualité iconographique – ont peu retenu l'intérêt des numismates jusqu'à Louis Robert. L'auteur présente rapidement les caractères généraux de la

monnaie grecque à travers l'histoire des frappes d'argent et d'or, avant de s'intéresser plus spécifiquement aux monnayages de bronze. Ceux-ci sont tout d'abord apparus dans le monde colonial en Italie du Sud, en Sicile et sur la Mer Noire, avant d'être adoptés progressivement dans toutes les cités de Grèce, avec un impact important sur le plan financier où ils représentent un outil aux mains des autorités, ce qui traduit une évolution dans la conception de la monnaie. Dans « Inventer la monnaie pour les pauvres. Ou comment créer la monnaie fiduciaire (France, XVI^e-XVII^e siècle) », Jérôme Jambu explique que la petite monnaie a fait son apparition sous prétexte d'aumône aux pauvres et de facilitation des échanges quotidiens. En réalité, elle présentait un bénéfice financier pour la monarchie et fut utilisée pour satisfaire aux difficultés financières de l'État et déséquilibra peu à peu le système bimétallique. Dans « Les petits billets de 1864 à 1879 : une innovation "dangereuse", mais pour qui ? », Patrice Baubeau explicite la politique de la Banque de France en matière de petites coupures. L'auteur montre que cette institution était opposée de manière doctrinale aux petites coupures et qu'elle ne s'est résolue à y avoir recours qu'en période de crise. Une fois ces crises passées, elle a justifié et appliqué une politique de retrait, en vertu de l'intérêt général, mais également pour garantir ses profits. Le dernier article de l'ouvrage, celui de Bruno Théret (« Le papier-monnaie de petites dénominations émis par les provinces argentines entre 1890 et 2003 »), montre que, malgré la mise en place d'un État indépendant de type fédéral avec un régime monétaire centralisé, les provinces argentines ont émis des monnaies fiscales sous forme de billets de petites dénominations. L'auteur décrit ce phénomène hors-norme et peu étudié par les historiens en détaillant tout d'abord ses caractères généraux, puis ses quatre vagues d'émissions et enfin ses succès et échecs. Il démontre ainsi que ces émissions sont loin d'être simplement des monnaies de secours. Au total, cet ouvrage, qui rassemble les interventions tenues lors d'un colloque destiné à un public élargi, permet de balayer l'histoire de la monnaie de l'Antiquité à nos jours, en éclairant plus particulièrement quelques aspects. Il permet de faire le point historique et historiographique sur un certain nombre de questions et de montrer que la monnaie, malgré son ancienneté, oscille toujours et partout entre tradition et modernité, entre conservatisme et innovation et reste au cœur de nos systèmes et débats sociaux et politiques.

Julie DALAISON.

Leofranc HOLFORD-STREVENs, *Auli Gelli Noctes Atticae*. Ab L. H.-S. recognitae brevique adnotatione critica instructae. Tomus prior praefationem et libros I-X continens; – Tomus alter libros XI-XX continens, Oxford, Clarendon Press, 2020 (OCT), 19 × 13 cm, LXIV-764 p., 100 £, ISBN 978-0-19-969501-0 ; – 978-0-19-969502-7.

En un trabajo publicado en 2012 (*Hacia una nueva edición comentada de Aulo Gelio: la praefatio de las Noctes Atticae*, in *Anuari di Filologia. Antiqua et Medievalia* 2, 2012, p. 11-48), me atreví a reclamar la necesidad tanto de una nueva edición como de un comentario del texto de las *Noches Áticas* de Aulo Gelio. En lo tocante a la edición, sugería que esta habría de basarse, cuando menos, en cinco principios: a) una reconsideración general de la tradición manuscrita, en especial de las relaciones entre el códice A, de un lado, y P, R, V, F, O, X, II, G, N, Q, Z y B, de otro; b) la utilización de nuevos códices que no habían sido empleados para las ediciones anteriores, como es el caso de C; c) un nuevo estudio de los florilegios; d) una rehabilitación de los *recentiores*, cuya importancia había sido infravalorada por Marshall en su edición oxoniense y sobre los que Marache y Cavazza habían arrojado nueva luz; e) una revisión y reconsideración del nutrido corpus conjetural que se ha ido acumulando sobre el texto desde los primeros estadios de los estudios gelianos, principalmente a partir del trabajo de Ludovicus Carrio y Johannes Fredericus Gronovius. Tengo la impresión de que Leofranc Holford-Strevens